

Troisième séance plénière

Mercredi 05 Novembre 2008

Le président du pôle, Arnaud de Puyfontaine, a ouvert la séance en rappelant l'état d'avancement des travaux et en annonçant les prochaines auditions publiques, le 7 novembre, (retransmise sur Public Sénat) et le 24 novembre.

Le groupe a ensuite procédé à trois auditions :

Audition de Michel MULLER, secrétaire général de la FILPAC CGT. M. Muller a présenté l'histoire du syndicat du Livre, une histoire ancienne (les premières organisations ouvrières remontent à la fin du 18^e siècle) marquée par quatre ruptures. La première rupture intervient en 1880 avec la généralisation de la composition mécanique qui engendre une première diminution des effectifs des ouvriers du Livre. A la Libération et lors de la fondation de FO, le syndicat évite la scission. C'est à cette époque que naissent les bureaux de placement. En 1953 est négociée la première convention collective du travail, en 1956, celle de la presse et en 1970 celle de la presse régionale. La troisième rupture intervient dans les années 70 avec la généralisation de la technique de l'offset et le début de la disparition des typographes. C'est également la fin des grandes imprimeries de travail remplacées par une nouvelle imprimerie graphique modernisée. Le nombre de syndiqués est en forte augmentation. La crise du Parisien libéré pose les fondements des négociations à venir. Le Livre accepte la modernisation. Les pouvoirs publics et les éditeurs acceptent de négocier les évolutions. Depuis 30 ans, les effectifs ont diminué des deux tiers. Peu à peu les bureaux de placement se transforment en prestataires de services. La quatrième rupture est la rupture numérique. Elle modifie totalement la filière graphique et impose de revoir le contrat social. La FILPAC veut être un interlocuteur essentiel –mais non exclusif- de cette nécessaire modernisation.

Audition de Gérard LETREGUILLY, membre du Bureau Fédéral de la FILPAC CGT, Secrétaire général du Syndicat des imprimeries parisiennes (SIP) et du Comité intersyndical du livre parisien (CILP). M. LetrégUILLY a notamment insisté sur les efforts de modernisation de l'imprimerie de presse et sur la nécessité de diversifier ses travaux en investissant dans du nouveau matériel comme des sécheurs pour permettre un développement de l'activité des entreprises de presse, et offrir une plus grande réactivité, une plus grande qualité à l'ensemble des titres. Il a écarté l'hypothèse de concentrations qui seraient négatives pour les quotidiens. L'intégralité de sa présentation est accessible sur le site.

Audition de Laurence Franceschini, directrice du développement des médias. Mme Franceschini a brossé un panorama des aides de l'Etat en insistant sur leurs récentes évolutions et sur la création en 1999 du fonds de modernisation et en 2004 du fonds de modernisation sociale. Nous sommes néanmoins à une période charnière. Mme Franceschini a souhaité répondre à plusieurs critiques concernant les aides publiques. Ces dernières ont largement contribué à la modernisation de la presse. En 2010, on estime que plus des $\frac{3}{4}$ des investissements nécessaires dans

l'imprimerie devraient avoir été réalisés. Par ailleurs, les aides font de plus en plus l'objet d'une contractualisation et sont de mieux en mieux ciblées.

Les aides devraient cependant être encore moins axées sur le fonctionnement qu'elles ne le sont, et plus sur le développement (réfléchir en termes d'effet de levier) : le mouvement est bien amorcé et devrait trouver à se développer de manière substantielle. En outre, les aides existantes méritent sans doute d'être réorientées pour mieux faire face au défi du numérique dans toutes ses composantes (non seulement l'installation des matériels mais aussi le contenu et l'attractivité éditoriale). Il apparaît enfin nécessaire de parfaire un système d'évaluation de l'impact des dispositifs en place, afin de déterminer avec précision si les objectifs ont été atteints et si non, pourquoi.

Mme Franceschini a ensuite présenté un bilan synthétique du fonds de modernisation. 240 millions d'euros ont été distribués depuis 2000 pour des investissements techniques et rédactionnels nécessaires à la modernisation avec un effet multiplicateur (estimé entre 3 et 4) encore accentué avec les aides du PMS et de RECAPP. Sur les 240 ME, 80 % ont été consacrés à l'outil de fabrication, 9% à la distribution, 6,5 % au contenu (amélioration de la forme rédactionnelle). La tendance est à l'augmentation des investissements sur le numérique depuis 2 ans avec également un accent mis sur les investissements relatifs à la distribution.